



## Conseil économique et social

Distr. générale  
4 janvier 2015

Original : français

### Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la session extraordinaire

de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes  
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement  
et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par l'Organisation mondiale des associations pour l'éducation prénatale, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

**Comment [Start1]:** <<ODS JOB NO>>N1500447F<<ODS JOB NO>>  
<<ODS DOC SYMBOL1>>E/CN.6/2015/NGO/268<<ODS DOC SYMBOL1>>  
<<ODS DOC SYMBOL2>><<ODS DOC SYMBOL2>>

\* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

La science de ces dernières décennies (médecine, biologie, génétique, psychologie) a démontré que la période prénatale de la vie est fondamentale pour le développement de l'être humain, car pendant cette période, l'être humain construit les fondements de ses organes, systèmes, fonctions de son corps, et met les bases de sa santé, de son état émotionnel, de son équilibre et de ses capacités sociales, de son intelligence et de sa créativité.

Selon ces données scientifiques, établies dans la science et la bibliographie internationale, la vie commence depuis la conception de l'être humain, car depuis la formation de la première double cellule, l'être humain – comme la science énonce – existe déjà comme conscience individuelle, séparée de sa mère. Elle a des sensations sensorielles, des sentiments d'amour ou de peur, des pensées – tout étant provoqué et activé en lui par la vie quotidienne de sa mère et de son père et leur milieu. Car tout ce que vit la mère, l'enfant le vit en même temps qu'elle.

La vie saine d'une mère informée, en évitant le stress, l'anxiété et les conflits, en gardant son calme et l'harmonie quotidiens dans ses sensations, ses pensées, ses émotions, participe dans la structure de l'enfant. En même temps, tout est pour lui information inscrite dans sa mémoire cellulaire et participant à l'expression de son capital génétique, tous deviennent éléments de son caractère.

Car, lors des neuf mois de la gestation, mère et enfant vivent une union absolue, et lors de cette union, la mère exerce un rôle éducatif déterminant pour toute la vie de l'enfant et de l'adulte que cet enfant deviendra.

Pendant cette période de la gestation, les mères avec les pères à leur côtés sont des éducatrices très puissantes, car elles interviennent lors de la formation de tout l'organisme de l'enfant, et notamment de son cerveau. Elles n'auront jamais la même puissance après la naissance de leurs enfants.

Quand le biologiste anglais Frederick Truby King a été questionné par les hommes politiques de son pays « Comment pourrait-on améliorer la santé du peuple? », il a répondu :

« Occupez-vous des neuf mois avant la naissance et des neuf mois après » (Geoffrey Hodson, « Le miracle de la vie »)

Selon le généticien américain professeur Bruce Lipton, le professeur canadien Thomas Verny et plusieurs autres : « Les futurs parents, et notamment les mères, sont de véritables ingénieurs génétiques. Ils sont les premiers éducateurs très puissants.

Il est urgent qu'ils en soient informés. »

L'Organisation mondiale des associations pour l'éducation prénatale, ainsi que les 24 associations qui la composent, considèrent que ce qui peut vraiment changer l'humanité, voire les êtres humains dans le fond de leur existence, ce sont des mesures de prévention : et le premier acte de prévention est de s'occuper des racines de la vie. Donner à l'être humain, aux premières phases de sa vie, une éducation qui fondera en lui une personnalité de paix, d'amour, de respect de soi-même et d'autrui.

Voilà donc comment on pourrait transformer le monde actuel ou la guerre, la criminalité et la violence, d'une part, la pauvreté, l'humiliation, la crise économique, d'autre part, sont si répandus dans tous les pays :

Selon le « Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes » (Beijing, du 4 au 15 septembre 1995, New York, 1996), il est essentiel de promouvoir un développement durable au service de l'individu, notamment une croissance économique soutenue, en développant l'éducation de base, l'éducation permanente ainsi que les besoins de santé primaires à l'intention des femmes et des petites filles;

Assurer l'égalité d'accès à l'éducation et aux soins de santé, ainsi qu'un traitement égal des femmes et des hommes, et améliorer la santé en matière de sexualité et de procréation;

Créer les conditions qui permettent aux petites filles et aux femmes de tous âges de réaliser tout leur potentiel, veiller à ce qu'elles participent pleinement et à égalité à l'édification d'un monde meilleur pour tous;

Les femmes jouent un rôle critique dans la famille. La famille est l'unité fondamentale de la société et doit en tant que telle être renforcée. Elle est en droit de recevoir une protection et un appui dans tous les domaines. La famille prend diverses formes selon les systèmes culturels, politiques et sociaux. On ne mesure pas encore toute l'importance de la contribution que les femmes apportent au bien-être de la famille et au développement de la société. Il convient de reconnaître l'importance sociale de la maternité et le rôle des parents au sein de la famille et dans l'éducation des enfants. Élever des enfants exige un partage des responsabilités entre les parents, femmes et hommes, et la société dans son ensemble (annexe II, objectifs).

Selon ce rapport :

Il faut absolument que la communauté internationale prouve sa nouvelle volonté de préparer l'avenir – promouvoir l'existence d'un monde où chaque enfant puisse s'épanouir librement;

Renforcer les programmes de prévention propres à améliorer la santé des femmes. L'éducation est un droit de l'homme et un moyen essentiel d'atteindre les objectifs d'égalité, de développement et de paix;

Renforcer les lois, réformer les institutions et promouvoir les normes et les pratiques qui conviennent, de façon à encourager les deux sexes à assumer leurs responsabilités dans leur vie sexuelle et dans la procréation;

Accorder la priorité aux programmes d'enseignement scolaire et extrascolaire visant à aider les femmes à avoir davantage confiance en elles-mêmes et à enrichir leurs connaissances;

Reconnaître les besoins spécifiques des adolescents et mettre en œuvre des programmes appropriés, d'éducation et d'information sur les questions de santé se rapportant à la sexualité et à la procréation;

Rassembler et diffuser les informations disponibles afin que les hommes et les femmes, en particulier les jeunes, soient mieux informés sur leur santé, notamment en ce qui concerne la sexualité et la procréation, sans perdre de vue les droits des enfants.

### **Objectifs stratégiques et mesures à prendre**

La session sur l'éducation faite par l'ECOSOC en juillet 2011 à Genève a relevé que l'éducation est le thème central pour l'avenir de l'humanité et qu'il fallait « améliorer les programmes scolaires en introduisant une éthique et une éducation, afin de préparer les jeunes à la vie ».

En effet, on transmet aux élèves des connaissances souvent secondaires, mais on ne leur apporte aucune éducation les préparant à la parentalité. Pourtant l'évolution scientifique actuelle (biologie, génétique-épigénétique, psychologie) apporte des connaissances importantes ci-dessus mentionnées démontrant que le premier stade de la vie – la période prénatale, premier environnement vivant – est le fondement de l'être humain.

L'essor des naissances à problèmes et l'augmentation de l'agressivité et de la criminalité sont, d'après les spécialistes, dus à cette lacune. L'apprentissage de la parentalité, enseigné par Pythagore et Platon et appliqué aux fêtes initiatiques des Thesmophories, était la clef et la cause de l'épanouissement de la culture en Grèce antique.

Il est utile que les jeunes apprennent ces nouvelles connaissances (anciennes aussi) sur la transmission de la vie et leur futur rôle de parents sous l'autorité de leurs professeurs au sein de l'éducation scolaire.

Nous proposons :

D'ajouter à l'article 29 1) entre d) et e) de la Convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU, le paragraphe suivant : « Insérer dans les programmes scolaires une éducation préparant à la parentalité afin de transmettre aux élèves les informations scientifiques appropriées (de la biologie, de l'épigénétique et de la psychologie prénatale), sur la vie en formation et leur rôle de fondateurs des futures familles ».

Nous proposons aussi d'ajouter à l'article 24 de la Convention la phrase qui suit : « Assurer aux couples – particulièrement aux mères – une information sur leur rôle fondamental lors de la période prénatale de leurs enfants. Assurer, par des mesures législatives et administratives, l'information et la protection nécessaires pour l'accomplissement optimum de ce rôle ».

---